

GUIDE DE PROCEDURE DE L'APPEL A PROJET « TOUS PRETS! »

Du 10 juin au 10 juillet 2016, tous les regards seront tournés vers la 15^e édition du championnat d'Europe de football.

L'État et les collectivités territoriales, aux côtés du Comité d'Organisation SAS Euro 2016 et de la Fédération Française de Football (FFF), sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous une grande fête populaire, pour tous et partout sur le territoire national.

Fort de cette ambition, le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a initié, conjointement avec la Fédération française de football (FFF), un dispositif de soutien aux animations sur l'ensemble du territoire : le programme « Tous prêts ! ».

Le programme « Tous prêts! » pour les clubs non affiliés à la FFF et les collectivités locales

Le porteur de projet constitue son dossier à partir du formulaire accessible depuis le site « Tous prêts ! » :

http://www.sports.gouv.fr/tousprets/

Le dossier est transmis par mail à la DDCS/PP entre le 1^{er} juillet 2015 et le 1^{er} mars 2016 : http://www.sports.gouv.fr/spip?page=sg-service-annuaire

La DDCS/PP en partenariat avec le District de la FFF se prononce sur sa recevabilité.

Le dossier est transmis à la DRJSCS.

La DRJSCS met en place un comité de sélection composé de deux membres de la Ligue régionale de football et de deux représentants de la DRJSCS. Elle y associe les responsables d'autres services de l'Etat concernés et le cas échéant des représentants des collectivités territoriales.

Le comité de sélection procède à l'examen du dossier pour décision définitive de l'attribution du label « Tous prêts ! ». Les DRJSCS sont garantes de la transmission des informations pour la mise à jour du site « Tous prêts ! ».

A partir de la fin du mois de septembre 2015, dès labellisation du projet par la DRJSCS, ce dernier apparaîtra automatiquement sur la carte de France du site internet dédié. Dans l'attente, chaque DRJSCS s'attachera à recenser et à comptabiliser les projets labellisés, pour une mise en ligne différée au 1^{er} octobre 2015.

Des projets labellisés pourront être soutenus sur la part territoriale du CNDS pour l'année 2015 ou 2016.

Le programme Horizon Bleu 2016 volet animations pour les clubs affiliés à la FFF

Les clubs de football affiliés à la FFF constituent leurs dossiers puis l'envoient ou le déposent à leur district avant le 1^{er} mars 2016.

Le district se rapproche de la DDCS/PP pour se prononcer sur la recevabilité du/des dossier(s).

Le district transmet le dossier à la Ligue régionale.

La Ligue régionale présente le dossier au comité de sélection composé de membres de la ligue et de représentants de la DRJSCS. Le comité de sélection procède à son examen en vue d'une éventuelle labellisation.

Les dossiers labellisés par le comité régional de sélection sont transmis à la FFF avec avis détaillé et motivé. Ils sont mis en ligne par la DRJSCS sur le site internet « Tous prêts ».

Valorisation des projet « Tous prêts! »

Les projets labellisés pourront bénéficier :

- D'un kit de communication ;
- De places pour assister aux rencontres de l'Euro 2016 (20 000 places seront attribuées hors match d'ouverture, quarts de finale, demi-finales et finale). La procédure d'attribution est en cours de validation.

Et pour tous les projets labellisés « Tous prêts ! », un affichage sur le site « Tous prêts ! », sur les sites web et les réseaux sociaux des partenaires.

FICHE PROJET



PORTEUR DE PROJET

Nom de la structure (Porteuse du projet) :	
Type de Structure : ☐ Association affiliée à la FF Numéro d'affiliation (FFF) :	F □ Autre association □ Collectivité locale
Numéro d'agrément Jeunesse et sports :	
Nom, Prénom du contact :	
Adresse :	
CP:	Ville :
Téléphone :	Courriel :
• •	atique et s'adresser à un public prioritaire ses correspondantes)
Thématique prioritaire du projet Promotion de la santé par la pratique sportive Engagement des jeunes et éducation à la citoyenneté par le sport Solidarité et bien vivre ensemble Lien sport/culture Promotion du développement durable	Animation en direction d'un public cible Jeunes Personnes âgées Personnes en situation de handicap Personnes isolées Personnes en difficulté sociale (dont personnes détenues) Animation en direction d'un public résidant dans un territoire Quartier prioritaire politique de la ville (QPV) Territoires ruraux enclavés
Intitulé de l'action :	rcours, compétition multisports, exposition, etc.) :
Lieu de l'action :	
Voie (numéro et nom) :	
CP:	Ville :
Date : Heure :	Durée :
	Twitter :

Pour l'affichage de votre événement sur le site « TOUS PRETS » : Lors de l'envoi de votre projet, joignez le fichier d'une image représentative de votre événement

Descriptif de l'Action	
PROCESSUS DECISIONNEL	
Recevabilité	
DDCS / PP :	
District:	
Avis / Commentaires:	
Date :	
Signature :	
Labatian	
<u>Labellisation</u>	
DRJSCS:	
Lieus .	
Ligue:	
Avis, commentaires de la commission régionale de sélection :	
Date :	
Signatura	
Signature :	